



La Mérine

La Maison de la Mérine

Mot d'écrit N° 14 – Février-Mars 2017

TOURISME et PATRIMOINE

Expressions patoisantes saintongaises - Traditions

« Les Balades de La Mérine »

Réalisation : **Passé Composé de Saintonge**

6, rue de la Mérine 17770 **Saint Césaire** -

Tél : 05 46 91 98 11 - Correspondant : Noël Maixent

EM : maison.merine@orange.fr



La Maison de
La Mérine et du Musée

Les Cahiers Saintongais

de Christian Genet sur site Internet: saintonge-merine.fr

Dans les cahiers Saintongais !- Un aspect inédit de la vie de Goulebenéze .

- Sommaire :
- 1 > Dessin d'accueil - Jhustine = Guy Chartier
 - 2 & 3 > Cartes de vœux 2017 + Infos
 - 4 & 5 > La Mérine à Nastasie en B.D (Dessins : Ph. Barbeau)
 - 6. 7. 8 > Saintonge et Patrimoine ou 'Les Balades de La Mérine'
 - 9 > « Ma Saintonge » (Poème de Guy Chartier)
 - 10 > Matinée Goulebenéze - SEFCO (Joël)
 - 11 > Photo Souvenir - Message



Guy Chartier dit « Jhustine »



A ravi les Saintongais présents à la
Matinée Goulebenéze du 14/01/2017
organisée par la S.E.F.C.O.
Son très beau poème sur la Saintonge
qu'il nous ajoliment conté est à la page 9
de notre journal.
L'ami Guy nous informe qu'il devient
résident saintais dès ce printemps.
Sans quitter son village à Asnières où il
conserve un pied dans cette terre qu'il ne
quittera jamais. ! Longue vie à toi Ami. !

Touche pas à mon PATOIS SAINTONGEAIS
Aucun trait d'union avec quiconque

La Mérine est comblée ! Elle a reçu de nombreuses cartes de vœux, 2
dont ces spécimens. Elle remercie sincèrement tous ses filleul'es.
Al'é don bein contente... Ol'é reun' de zou dire .. !

De la part de Jacqueline et Claude Moulineau Fidèles Saintongeais garantis grand teint ! Résidents de Montpellier (34)	 <i>JOYEUSES FÊTES HEUREUSE ANNÉE 2017</i> « Cagouill' cornuz' ! .. Cagouill' lugrouzes, Mangheüz' d'harbe fine et d'aur' chouze ! Thieul insèque est point mautazant, Bin thi n'èjh' point les corne en d'dans Coun' thieillès-là thi le r'gardant ! » TYPES CHARENTAIS – Au Marché aux Cagouilles
---	--

Si vous aimé pas les cagouilles, ol'é point là qu'o faut v'nit ! ! !

 <i>Je vous souhaite une belle et folle année 2017 !</i> <i>Jacques-Edmond Machefert</i>	Thieu l'originau de Jhacques-Ed. Machefert at- été tout ébaroui quand il a surpris thielle bediche apouée sensément coume in'osiâ !! Peursoune l'a vue s'encrucher, donc.... pas de témoin.... Et le mystère reste entier.... !
--	--

Dans les marais, entre Breuillet et Saint Augustin

Les Cahiers Saintongeais de Ch.Genet : Sur internet > Saintonge-merine.fr Cahier N° 1 = Goulebenéze homme politique Cahier N° 2 = Goulebenéze en Allemagne Comme disent tous les charentais - NON AU POITEVIN-SAINTONGEAIS Sauvons notre Patois Saintongeais : Poitevin=OUI ... Saintongeais=OUI

Georges, chauffeur dévoué employé chez **Hubert**, n'étant pas du tout d'accord sur les (3 rémunérations salariales a décidé sans prévenir d'opter pour la grève des transports. ! Sa cliente ne le voyant pas revenir, l'attend patiemment.... Par malchance, les réseaux téléphoniques étant perturbés elle n'a pu joindre personne avec son smartphone... Twitter ! Face-Book ! ! Toujours pas de nouvelles ? Espérons malgré tout. ! ! !



Document adressé par notre aimable correspondant, J. Dassié (Gémozac) - que nous remercions vivement.

Le Passé composé de Saintonge - (Statuts déposés à Saintes, parus au J.O en décembre 2013)

Est l'association nouvellement créée comme support principal des annonces publiées dans les pages du site Internet : Saintonge-merine.fr et autres publications imprimées (*Journal-Mérine*). On trouve dans l'équipe d'animation des noms qui gravitent depuis longtemps dans la sphère patoisante ou patrimoniale. Parmi ceux-ci notons : Noël et Roger Maixent, Guy Chartier, Philippe Barbeau, Jeanine Martin, Claude Lucazeau. Et, Alain Moreau, Joël Lamiraud, Nadia André, Christian Genet, Réjane Maixent, David Camescasse, Nicolas et Florian Castagnet. Chacun de ces membres actifs évoluent dans des activités diverses : Rédaction, reportages, illustrations, recrutement, secrétariat, trésorerie, muséologie, internet et informatique, relations inter-associations, etc..

Nous invitons de nouveaux membres à nous rejoindre. **voir site Int. Saintonge-merine.fr**

Pour témoigner de l'intérêt à porter au développement de l'association, nous accueillons les futurs adhérents qui recevront leur carte d'adhérent à domicile... (Joindre adresse postale et Mail)

La formalité de base est simple pour recevoir sa carte personnalisée :

Carte d'adhérent membre actif, pour l'année : 5 € - Carte de membre bienfaiteur 10 € - Autre don selon convenance – membre honoraire libre. Merci d'avance à tous !

Les sommes perçues permettent la maintenance du site internet. > Organiser des conférences ou des réceptions avec projections sur des sujets traitant du patrimoine de notre Saintonge. Etc...

*Tout règlement à : **Passé composé de Saintonge** - 6, rue de la Mérine 17770 Saint Césaire.*

31 Le Beurchut - Nanette



Le Beurchut : O vous étoun'rait beun si jhe vous disis, que thieu qui vous at sauvé ol é poin Moncieu Baron ni vout' fieule Nastasie.

Le B : Ça vous étonnerait bien si je vous disais que ce qui vous a sauvée, c'est pas Monsieur Baron, ni votre filleule Nastasie

32



Nanette : Eh beun ! qu'é-t-ou don asteur ?

Le Beurchut : Ol é ine fumelle de grapiâ !

Nan : Et bien ! qu'est-ce que c'est donc maintenant ?

Le B : C'est une femelle de crapaud !

33



Nanette : Ine fumelle de grapiâ !!

Abomination !

Thieu peur' houme é fou !

Le Beurchut : Ol'é peurtant coume thieu !

Nan : Une femelle de crapaud !! Abomination !

Ce pauvre homme est fou !

Le B : C'est pourtant comme ça !

34



Le Beurchut : D'accord avec moun' onc'

Bitounâ, jhe m'en fus voer ine dormeuse peur de là de Niort, peur crit ine consulte !

Le B : D'accord avec mon oncle Bitounâ, je m'en allais voir une 'dormeuse' (guérisseuse) par delà de Niort, pour chercher une consultation.

35

Chez la Dormeuse



Le Beurchut : Ine ajhasse était appouée sus soun' épale – Des grapiâs pus grou que mon bot se galopiant dans la piace.

Le B : Une pie était appuyée sur son épaule. Des crapauds plus gros que mon sabot se galopaient dans la place !

36



Le Beurchut. Jhe zi contis que jhe v'lis prendre ine consulte p'r ine pauvre tante que jh'avis de bein malade à Rouffiat .

Le B : Je luis contais que je voulais prendre une consultation pour une pauvre tante que j'avais de bien malade à Rouffiac .

37

Le Beurchut - Nanette



Le Beurchut : Fectivement, en tornant les oeils, a s'mettit à buffé et a décit, jh'ai qu'a m'endormi peur voèr vout' tante coume jhe vous voés !

Le B... Effectivement, en tournant les yeux, elle se mettait à souffler et elle dit : j'ai qu'à m'endormir pour voir votre tante comme je vous vois !

38



Le Beurchut : Jhe la voés, al é sus son lit a queuné !

A garirat s'on zi met sus le jhabot ine fumelle de grapiâ dan in sat avec deux leu d'or dedans.

Le B... Je la vois, elle est sur son lit à gémir ! Elle guérira si on lui met sur la poitrine une femelle de crapaud, dans un sac avec deux louis d'or dedans.

39



Le Beurchut . Jhe sorti de mon gousset deux Napoléon, qu'a sacquit avec la fumelle de grapiâ dans l'sat, le coudit et me le baillit.
... Je sortais de mon gousset deux Napoléons qu'elle fourrait avec la femelle de crapaud dans le sac, le cousait et me le donnait.

40

Le Beurchut – Nanette Burelle



Le Beurchut : Eh beun ! jh'avons fait tout ce qu'avait dit la dormeuse. Le sat a resté 48 heures sus vout' jhabot et vous avez coumencé à rouillé des oeils.

... Et bien ! on a fait tout ce qu'avait dit la dormeuse. Le sac est resté 48 h. sur votre poitrine et vous avez commencé à ouvrir les yeux.

41



Le Beurchut : Jh'avons mis le sat six pieds sous terre sans le duvri coume la dormeuse avait dit. Jh'avons ségut ses ordres coume o faut.
... On a mis le sac six pieds sous terre sans l'ouvrir, comme la dormeuse avait dit. On a suivi ses ordres comme il faut.

42



Le Beurchut : Eh beun, tante Burelle. Avez-vous fiance aux dormeuses, asteur ?

Le B... Et bien tante Burelle,

Avez-vous confiance aux guérisseuses maintenant ?

A suivre

Après nous avoir invités lors de ses précédentes balades, qui étaient bien souvent le prétexte à retrouver ses anciennes connaissances, notre Mérine a décidé de se retirer dans sa belle demeure des Bujoliers pour mieux recevoir ses amis. Préférant confier la continuité des parcours par communes à ses amis de l'association « Passé composé de Saintonge » qui se feront un plaisir de présenter les aspects archéologiques et historiques des sites rencontrés par les touristes, logiquement attirés vers notre « Belle Saintonge ». Cette agréable mission sera conduite par « Cousine Jheanine » déjà connue et appréciée pour ses précédents récits. Elle sera en lien avec les collègues de l'association qu'elle côtoie régulièrement dans un esprit constructif et amical.....> Et... Belles balades à tous !!

Saintonge & Patrimoine

Retirée dans sa belle maison charentaise des Bujoliers, La Mérine accueille sa filleule Céline. Jeune femme moderne du XXI^{ème} siècle, férue d'histoire, d'archéologie de patrimoine et de tourisme, elle participe à la vie locale. Elle lui annonce qu'elle a invité trois amis de l'Association Passé Composé de Saintonge pour l'accompagner dans ses déplacements de loisirs.

Par une belle journée ensoleillée, avec trois membres de l'amicale, (Léon, Guy et Roger), Céline part en balade du côté de Saint André de Cognac en Charente, pour découvrir les communes limitrophes. Nos touristes d'un jour longent le Ri-Bellot, beau et frais ruisseau affluent de L'Antenne, qui descend de St Sulpice de Cognac et prend sa source dans les bois de chez Billard, pour resurgir un peu avant le hameau du Ris-Bellot, situé sur la *via Agrippa (Saintes-Lyon)* via Limoges, encore appelée chemin chaussé ou chemin romain. Près du cours d'eau poissonneux, où se côtoient anguilles, truites et brochets. Céline croise un groupe de pêcheurs non loin des cressonnières. Il n'y a plus de lavandières occupées aux lavoirs face aux roussoirs, elle se demande si le chanvre repoussera dans la vallée ?



C'est enfin les bois de La Font Joyeuse, le raidillon monté, elle parvient au château de Font-joyeuse une élégante bâtisse, en pierre de taille aux toits couverts d'ardoises.

Elle pénètre dans la cour d'honneur par le portail flanqué de deux tours carrées, où l'attend le propriétaire des lieux.

Monsieur Alain Vinet, Maire délégué de la commune de Louzac-St André.

< *Château de Font-Joyeuse*

Il reçoit Céline et ses amis avec une grande amabilité dans une partie privée du château et lui accorde volontiers du temps pour répondre à ses questions. Elle le remercie vivement et l'interroge sur l'historique du château.

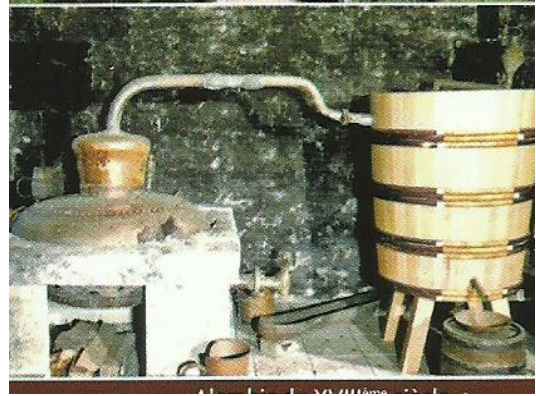
A l'origine Font-joyeuse était un castrum romain, bâti près du Ri-Belot, à la source bienfaisante et miraculeuse, les romains appréciaient les soins aquatiques et les thermes.

Dans l'entrée, un majestueux escalier en colimaçon conduit à l'étage noble, un long et large corridor précède le salon où trône une imposante bibliothèque, une enfilade de six portes à deux corps. Au fond de la pièce, la cheminée en marbre beige, porte un écusson où sont entrelacées les initiales GH, de l'ancien propriétaire, Monsieur Gaston Heurgon, par ailleurs employé dans une grande maison de cognac et qui transforma le logis en château. *Pour célébrer la fin de la construction, Mr Heurgon donna une fête où furent conviés, sa famille, ses amis ainsi que son employeur directeur de cette Maison de cognac. Ce dernier prit ombrage de la magnificence du château conçu par... un employé et... le congédia !*

Le nom évoque : La joie, la beauté, le bien-être, 7 on s'y sent « Beunèze » comme aurait dit notre Mérine. Céline apprend qu'un moulin avec roue à aubes alimentait la réserve du château, et que la vallée a été drainée par la famille Guérin de Font-joyeuse, propriétaire du logis pendant 300 ans, jusqu'en 1875 avant l'arrivée de Mr Heurgon.

En 1949, la propriété est achetée par la famille Boulétreau, l'épouse de Mr Vinet.

La polyculture, l'élevage et la viticulture ont contribué à la prospérité du domaine qui employait un nombre considérable de serviteurs.



L'alambic

Nous retrouvons ces activités au travers des outils anciens, conservés en état de marche dans le musée aménagé dans l'une des tours, ils nous content la vie au chai où deux pièces rarissimes sont à voir, absolument. Un pressoir en bois des 17 et 18^{ème} siècles et l'antique alambic en cuivre, dont la cuve de refroidissement est en bois. Des charrues en bois, un tarare, une moto-batteuse à main, qu'il fallait actionner avec une manivelle, traduisent la dureté des tâches. Et bien d'autres objets encore. Ce matériel ancien voisine avec du matériel plus récent utilisé de nos jours.

Souriante, Céline demande la permission de prendre des photos, en souvenir de son passage, elle les montrera autour d'elle. Un char à bancs, et une calèche, une « blayaise » du 19^{ème} siècle, qui ne demande qu'à être attelée et donne envie de partir en villégiature, comme au bon vieux temps. Mais la vie au château a bien changé. Une distillerie moderne de dimensions plus actuelles, transforme le vin du domaine en cognac qui, ajouté au moût de raisin frais, donnera un excellent pineau, un délice pour les papilles, à consommer avec modération .

La coquette salle de réception accueille les visiteurs dans le parc où fleurit un magnolia séculaire. Enthousiaste Céline demande un document d'accueil, elle recommandera la visite à ses amis.

Une étape, sur les chemins du cognac, dans la Saintonge viticole.



*L'écusson des
Étapes du cognac où
Mr Vinet est adhérent.*

Le groupe se dirige maintenant vers l'église St André, du XI^{ème} siècle perchée sur un promontoire qui domine Le Ribelot. De style roman, accolée à un ancien prieuré, la façade ouest comporte un portail décoré de losanges et de pointes de diamants, la fenêtre est encadrée par deux statues, la corniche repose sur des modillons sculptés.



Le portail de l'Eglise St André

La voiture repart après avoir sillonné coteaux, vallons et combes pour gagner Louzac, dont le maire est monsieur Jousson .

Louzac tire son nom d'une cité gallo-romaine, domaine de Lutéus et son suffixe AC, située sur la via Agrippa.

C'est un village de charme, sur un plateau rocheux, sur l'esplanade. A l'ombre des marronniers, se dresse l'église St Martin. L'extérieur est sobre et austère. Elle domine la vallée à laquelle, on y accède par un large et pittoresque escalier de pierre.

Céline admire le beau portail de style roman en plein cintre aux riches décors de feuillages, sur lequel avant 1805, on pouvait lire un verset de St Paul, les colonnes romanes portent des chapiteaux sculptés, tel un vaisseau la nef est voûtée en arcs segmentaires, en briques, la coupole sur pendentifs est percée d'un oculus, le clocher gothique abrite une cloche bénite en 1607 située sur le passage vers Compostelle. Les murs sont gravés de croix jacquaires (*coquilles St Jacques*) et de nombreuses variétés de dessins et symboles.

Selon Monsieur Daniel Bernardin, du Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques, les graffitis relatent le cheminement des pèlerins : des traces de mains de pénitence, les pèlerins agenouillés, grattaient la pierre jusqu'au sang, ainsi que de nombreux autres dessins ; dans la petite chapelle, c'est un meunier sur son âne.

D'autres marques auraient été laissées par des compagnons du Devoir, tailleurs de pierre, 8 maçons, menuisiers fiers de leur métier, dont St Martin aurait été protecteur, ils signaient leur passage de la rosace compagnonnique ou d'autres signes initiatiques..

Louzac était une 'vicairie' perpétuelle, rattachée au Chapitre de Saintes, avant de rejoindre celui d'Angoulême et dépendait de l'archiprêtre de Jarnac . Des croix jalonnent les chemins, celle de la Croix Fringant, a donné son nom au lieu-dit, en direction de Burie.

Par le sentier des Borderies, Céline va découvrir le logis de Montlambert, du 16^{ème} siècle. Il est en limite des deux départements symbolisée par une pierre, c'était une frontière juridico-politique et religieuse.

La suite du parcours les fait passer devant le logis de la Motte. Elle aperçoit l'entrée remarquable et le beau portail seigneurial du XVIII^{ème} S. de la ferme. *L'ouvrage en arc roman est reproduit à l'identique à l'autre extrémité de la ferme.* Puis, ce sont les vignobles des Borderies, en direction de St Sulpice de Cognac. Verdoyante commune dans la vallée de l'Antenne où coulent ruisseaux et fontaines, bordés de moulins et de belles demeures.

Céline découvre le Logis du Plessis, qui a conservé un passage couvert et le logis de Bel-Endroit, au nom enchanteur. On y accède par le « chemin des chauffeurs » (*Les chauffeurs étaient des brigands qui parcouraient la campagne. Ils s'introduisaient par effraction chez les habitants et leur chauffaient les pieds jusqu'à ce qu'ils avouent l'endroit où ils cachaient leurs économies*).

St Sulpice est bâtie, sur un plateau calcaire. Cette commune charentaise très étendue, encercle en partie le bourg de Burie (17). De nombreux villages la composent. Les maisons de calcaire ont été construites avec la pierre extraite aux carrières des Chaudrolles. Il reste des cavités, refuge des chauves-souris. Des tombes rupestres y ont été retrouvées. Ces carrières ont été exploitées dans les temps anciens. L'extraction de la pierre, était l'une des ressources de la commune.

Traversée par les cours d'eau de « L'Antenne » on y compte de nombreux moulins. Dans le centre de l'agglomération l'église de Saint Sulpice (XI^{ème} et XII^{ème} siècle). La façade à trois niveaux comporte au rez-de-chaussée un portail à voussures avec deux arcades romanes de chaque côté. En face, ce portail, on remarque un « travail à bœufs » qui maintenait les bêtes le temps du ferrage.



Portail du Logis de La Motte



L'Eglise de Saint Sulpice



Le travail à bœufs.

Le premier pont de St Sulpice fut un passage pour franchir la chaussée romaine.

Il a joué plus tard un rôle historique durant les guerres de religion. C'est là, que en 1569 après la bataille de Jarnac l'amiral de Coligny rallia le reste des troupes protestantes.

Une pyramide sur le pont commémore le rassemblement. Le pont de St Sulpice, a joué un rôle historique durant les guerres de religion.

A cet endroit, l'amiral de Coligny rallia le reste des troupes protestantes en 1569, après la bataille de Jarnac. C'est aussi sur ce pont que le catholique comte d'Harcourt, repoussa les troupes du prince de Condé.

Le pont de pierre à Saint-Sulpice est un ouvrage étroit sur lequel deux poids lourds se croisaient en alternance. Aujourd'hui, une nouvelle rocade a réglé le problème de la circulation.

Ravis de ce riche périple, Céline et ses amis reprennent les chemins boisés de notre belle Saintonge.

« Cousine Jheanine

Ma Saintonghe



9

Quand jhe revin d'un loin
vouéyaghe
Qu'au loin jhe vouet té bia
kioché

Jhe t'aime encore mé, ma Saintonghe
Mon biâ pays ou jhe seu né

Jhe t'aime lé matin de printemps
Quand dessus l'bord dé grand foussié
Lé pâquerette, toute en bian
Au soulail se fazant grâlé

Quand le coucou d'au fond dé bois
Chante à s'en épirailé
Que l'hirondelle, porteuse de jhoie
Dan l'éthiurie vint se niché

Et qu'en haut, peurdu dans lé nuaghe
Les oie filant'en jhacassant
En ch'min, vers de lointain rivaghe
Bin alignée, peur fende le vent

Jhe t'aime otout, en pien'été
Quand le soulail a tout roûti
Que l'vent fait teurzalé lé bié
Dan n'ine musique, si jholie

Jhe t'aime encouére, amprès l'oraghe
Amprès l'tounerre et sé fureur
Et qu'au loin, enjhambant lé nuaghe
L'arc en ciel, éparre sé couleur

Jhe t'aime, dans la douceur d'au sére
Quand fiotte l'odeur d'au vin nouvia
Thieu vin passé dans la chaudière
Qui nous f'ra tieu si bon Cougnat

Anvec le pineau sans pareil
Jhe sont'envié d'au monde entier
Qui jhalousant toute thié merveille
Sorti dé main dé Chérentais

Jh'aime bin, dans la brume d'au matin
Vouére sorti la cîme dé popion
Coume dé fantôme la-bâ, au loin
Bin aligné, coume dé eugnon

Et quand le vent, venu d'la mer
S'ameune, en de grande enjhambée
Alors, jhe deurse mon nez en l'ar
Senti l'odeur de la marée

Quant'y beurdasse lé conteurvent
Jhe colle mon nez su lé carreau
Jhe reguade lé nuaghe qui galopant
En haut coume ine bande de chevau

Pi, quand le temps se torne au fret
Qu'la bisse me pisse au bout d'au nez
Que jhe sent pu le bout d'mé det
Jhe rente bin vite me renfeurmé

Et là, tout conte ma Saintongheaise
Thielle là que j'seugue dépeu longtemps
Au coin d'au feu, jhe sont benèze
Et jhe causon de l'ancien temps

Jh'causon de noute petite enfance
De nous paure vieux, qui sont pu là
Et pis, dé bal, de toute thié danse
Qu'étiant de mode, dans thieu temps là

Jh'causon d'nous peurmières'amour
Dé veille teurjhou su nous talon
Jhe rigolon de tous lé tour
Qu'dan leu z'échine, jhe leu fazion

Sur que jh'avon t'oyut d'la chance
Qu'un jhour nous seyon rencontré
Et que dépeu noute p'tite enfance
Dans noute pays, seillons rasté

Mé, jhe sé pas si l'grand St Pierre
M'invit'ra t'à monté conte li
O mé t'égal, pasque su terre
Jhe l'é qu'neussu le Paradis

Olé t'un jholi coin de France
Que jh'é bin aimé toute ma vie
O l'é sur que jh'é eu d'la chance
Sainthonghe te di t'un grand merci

Jhustine

Enfin ! ...il y eut comme un vent de renouveau dans cette dernière Matinée Goulebenéze du 14 janvier dernier.

A quelques exceptions près l'élite patoisante saintongeaise avait répondu présent. Le public avait rempli les gradins jusqu'en haut, ce qui n'était pas arrivé depuis plusieurs années.

On y a même vu des têtes nouvelles, ce qui est encourageant pour tous ceux qui se battent pour faire vivre ce « parler savoureux de Saintonge ».

Les articles bien foutus parus dans les journaux Sud Ouest précédents ne doivent pas y être étrangers.

La co-animation de Jacqueline Fortin, Pierre Peronneau, et Nono Saute-palisse était dynamique.

La sono était maîtrisée par Benjamin. Du coup, nous eurent droit à beaucoup plus de musique qu'auparavant. Et des chansons accompagnées musicalement c'est plus entraînant qu'a cappella.

Par contre la salle reste globalement sombre ce qui n'aide pas à la prise de belles photos. L'enthousiasme était là, la parité également, 8 intervenants hommes, et 8 éléments féminins, si l'on classe l'émit Jhustine dans le premier groupe.

Dans le détail, on a vu dans l'ordre, Paul Bailly dit « Le Beurassou de Pironville », Michèle Barranger dit « L'Ajasse », Pierre Bruneaud dit « le Chétit », Danielle Cazenabe dit « La Nine », Pierre Peronneau dit « Maître Piârre », Monette Foucaud dit La Mounette, Roger Maixent dit « Châgnut », Bernard Rambert dit « Goul' de V'lours », Francine Besson, Jacqueline Fortin dit « La mère Elodie », les p'tites cagouilles du groupe Aunis et Saintonge accompagnées de Nicole Tardy, Guy Chartier dit « Jhustine », Liliane Cartier « du Quart d'Ecus », Roger Pelaud dit « Birolut », et Bruno Rousse dit « Nono Saute-Palisse ».

Tous ont été bons. Il y a eu de l'émotion, des rires, ...Quelque fois même l'applaudimètre a bien failli peuter.

A refaire donc, et avec piési.

Jhoel le 16.01.2017

En ouverture de séance, Jacqueline Fortin Présidente de la SEFCO a annoncé l'arrêt en 2017 de la publication « Aguiane » (ancien Subiet depuis 1901), pour raisons économiques. !!

Et si l'usage du smartphone était la solution d'avenir pour son remplacement... ! Espérons toujours !!.

Bibliothèque de la Mérine



Très beau livre de « La MOUNETTE ».....

Contenant des expressions saintongeaises et leur traduction.

Riche en thèmes de la vie d'autrefois, Monette raconte ses souvenirs d'enfance souvent teintés d'émotion.

Ce livre est vendu par l'association de Monette Foucaud >

« La Mounette » : 11, rue Etoile de mer – 17200 Royan

15,00 € ...(+ Port 6 € + Emballage 1,80 €) - Tél : 06 10 87 48 38

E-Mail : monettedescharentes@orange.fr



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16/17 18 19

A vos Souvenirs..... !

Un habitant de Saint Césaire nous communique cette photo prise près de l'église et demande si quelqu'un peut mettre des noms sur ces personnages.

Epoque supposée : 1940 à 1960. ?

Les réponses seront à transmettre à : par mail : maison.merine@orange.fr en donnant les repères nécessaires de gauche à droite avec numérotation. Ou à déposer à l'adresse du Musée des Bujoliers 6, rue de la Méline 17770 Saint Césaire - (Tél : 05 46 91 98 11)

Indiquer vos nom et adresse :Merci.
